

---

## ATELIER NUMÉRO 3

---

# ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

---

Ce texte vise à présenter l'**état d'avancement des réflexions** du groupe de travail n° 3 du **Conseil de Développement Durable** consacré à l'**enseignement supérieur** et à la **recherche** (ES&R) sur le territoire de Metz Métropole.

Dans la mesure où le groupe de travail ne s'est pas situé dans une approche généraliste du développement de l'ES&R, mais qu'il a privilégié un axe précis, détaillé ci-dessous, il est important que l'option choisie soit validée par l'exécutif et les élus de Metz Métropole. Cette validation conditionne la poursuite des travaux.

## ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE AU CŒUR DE LA PROBLÉMATIQUE ÉCONOMIQUE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la communauté d'agglomération de Metz Métropole peut être abordé sous différents angles. Le groupe de travail a d'emblée privilégié un axe qui situe ces deux fonctions collectives au cœur de la problématique économique dans une perspective de développement durable, en insistant particulièrement sur l'attractivité économique.

Ce choix ne tient donc pas compte d'une autre approche possible qui aurait insisté sur la qualité de vie des étudiants et d'accueil des chercheurs sur le territoire de Metz Métropole. Non pas qu'il s'agirait là d'un sujet mineur, bien au contraire, mais il est déjà l'objet des attentions et de décisions de la Communauté d'agglomération.

L'option prise par le groupe de travail n'est pas sans difficultés méthodologiques, car le développement de l'Université de Metz et de la recherche qui s'y déploie, ne peut être pensé dans le seul cadre de l'agglomération messine, mais doit intégrer les perspectives de l'Université Lorraine profilée pour 2012 et de son positionnement dans le cadre universitaire national, transfrontalier et européen. C'est dire d'emblée que les propositions du CODEV, et celles de Metz Métropole si elles sont retenues, devront trouver un cadre de réalisation qui tienne compte de nombreux autres acteurs dont le territoire d'intervention dépasse largement celui de la communauté d'agglomération.

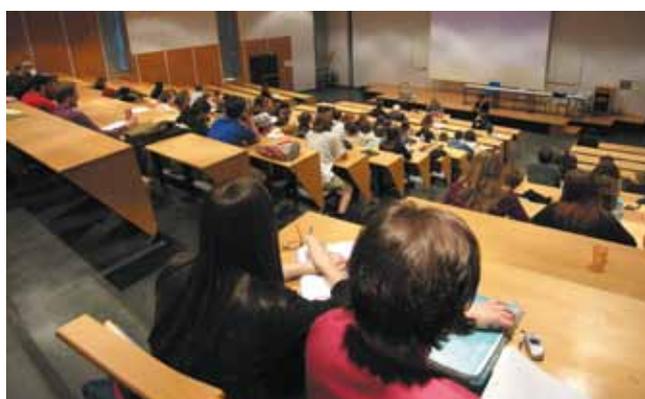
---

## ATELIER NUMÉRO 3 : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

---

Renforcer l'attractivité économique de l'agglomération messine par le développement de l'ES&R doit être entendu ici comme toute action visant à renforcer la capacité de Metz Métropole à attirer des équipes de recherche, des étudiants venus de toutes les régions, des investissements d'entreprises dans la recherche qui y est menée et dans la mise en œuvre productive des innovations techniques qui seront obtenues. À ce titre, cet objectif centré sur l'ES&R rejoint l'enjeu global de l'attractivité de l'agglomération messine que d'autres groupes de travail du CODEV abordent également sous l'angle qui leur a été dévolu (tourisme, qualité de vie, économie, métropolisation).

Pour aborder cette question, il est nécessaire, au préalable, de disposer de quelques points de repères permettant de situer l'importance, les forces et les faiblesses de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire de l'agglomération messine.



# L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE SUR LE TERRITOIRE DE METZ MÉTROPOLE ET LES DÉMARCHES DE COOPÉRATION ENGAGÉES À L'ÉCHELLE DE LA LORRAINE ET DE LA GRANDE RÉGION

En 2009, Metz Métropole comptait presque 20 000 étudiants, soit 27 % des étudiants lorrains. Essentiellement concentrée sur la commune de Metz, l'offre de l'agglomération s'intègre dans une offre d'enseignement plus large à l'échelle de la Lorraine et de la Grande Région, avec plusieurs domaines d'excellence en commun, comme les matériaux par exemple. En 2008-2009 la région comptait 75 000 étudiants et la Grande Région 370 000. Des démarches de coopérations entre les établissements de ces différentes échelles ont été engagées (constitution de l'Université Lorraine et l'Université de la Grande Région).

## ATELIER NUMÉRO 3 : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

### UNE OFFRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE QUI S'INSCRIT DANS LE CADRE PLUS LARGE DE LA LORRAINE ET DE LA GRANDE RÉGION

#### DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS EN BAISSÉ ENTRE 2000 ET 2009 SUR L'AGGLOMÉRATION MESSINE

Le nombre d'étudiants sur l'agglomération messine a chuté d'environ 10 % en 10 ans\* (20 000 étudiants en 2008-2009, contre 21 800 en 1999-2000). Cette baisse est principalement due à l'évolution de cette classe d'âge qui est en diminution. Néanmoins, avec 75 000 étudiants en 2008-2009, l'enseignement supérieur lorrain est resté relativement stable.

	Classes Prépa.		Sections de formations universitaires			autres formations d'ingénieurs	écoles para-médicales et sociales		autres écoles de spécialités diverses	total enseignement supérieur	dont formations d'ingénieurs
	Grandes Ecoles	techniciens sup. assimilés	et universités hors IUT	IUT	IUFM		médicales et sociales	autres écoles de spécialités diverses			
Aire urbaine de Metz	882	1 691	12 143	1 311	1 992	862	1 589	458	20 239	1 599	
Metz Métropole	882	1 443	12 143	1 311	1 992	862	1 589	458	19 991	1 599	
Le Ban-Saint-Marin							793		793		
Metz	836	1 443	12 143	1 311	1 992	862	798	458	19 155	1 599	
Montigny-la-Metz	43								43		
Falbr		133							133		
Jury							264		264		
Lorraine	2 328	8 426	41 766	5 441	2 851	1 082	8 353	794	75 014	5 814	

Source : Atlas régional des étudiants – Ministère de l'Enseignement Supérieur – Edition 2009 – étudiants présents sur site

#### UNE OFFRE DE FORMATION DIVERSIFIÉE

Créée en 1970, c'est l'Université Paul Verlaine de Metz (UPVM), qui rassemble le plus grand nombre d'étudiants (plus de 14 000 en 2010), sur le territoire de Metz Métropole. Pluridisciplinaire (sciences exactes et sciences de la vie, arts, lettres, langues, sciences humaines, droit, économie, gestion, technologie), elle regroupe six unités de formation et de recherche (UFR), trois Instituts universitaires de technologies (IUT) à Metz, à Thionville/Yutz et en Moselle Est, un Institut supérieur franco-allemand de technologie et des sciences (ISFATES) et huit instituts universitaires professionnalisés (IUP).

Cette offre universitaire est complétée par la présence de plusieurs écoles d'ingénieurs (Arts et Métiers ParisTech, Supélec, ENIM, Georgia Tech soit 1 600 étudiants en 2009) et de formations paramédicales et sociales rassemblant aussi 1 600 étudiants (dont plus de 700 étudiants au sein de l'IRTS).



\*À noter : Les chiffres 2009-2010 du rectorat indiqueraient une remontée des effectifs étudiants, qui ne comblerait pas la baisse amorcée depuis le début des années 2000, mais la nuancerait. La note sera complétée avec les nouveaux chiffres dès transmission des informations par le rectorat.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES RÉFLEXIONS DU CODEV / JUIN 2010

---

## ATELIER NUMÉRO 3 : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

---

### LA RECHERCHE PUBLIQUE D'EXCELLENCE PRINCIPALEMENT CONCENTRÉE DANS DES DOMAINES SCIENTIFIQUES

L'UPVM est porteuse de 28 laboratoires ou équipes de recherche, dans les domaines des sciences exactes et des sciences humaines et sociales. Ces structures de recherches sont toutes reconnues par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et (MESR) suite à l'expertise par l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES). 4 sont reconnues par le CNRS (domaines : Mécanique et Matériaux, Mathématiques, et Environnement/Écotoxicologie), 2 par l'INRIA et 1 par l'INRA. Cinq unités sont également associées aux écoles d'ingénieurs : l'ENIM, Arts et Métiers ParisTech, Supélec. Une unité est associée avec l'Unité Mixte Internationale (UMI/CNRS) avec GeorgiaTech Lorraine.

Afin de répondre aux exigences de compétitivité et de concurrence à l'échelle européenne et internationale, des démarches de coopération se mettent en place, tant au niveau universitaire qu'au sein du monde de la recherche et de l'innovation.



## DES DÉMARCHES DE COOPÉRATION QUI SE METTENT EN PLACE

### L'UNIVERSITÉ LORRAINE ET L'UNIVERSITÉ DE LA GRANDE RÉGION

Lancé en 2008, l'appel à projet Campus proposé à l'échelle nationale, a abouti à la création de l'Université Lorraine. Elle doit répondre à l'urgence de la situation immobilière et a pour objectif de faire émerger des campus d'excellence.

Les collectivités lorraines se sont engagées dans un pacte territorial soutenant la création de l'Université Lorraine aux côtés des quatre universités. Sur Metz Métropole, les projets suivent deux objectifs principaux :

- Accélérer la structuration de l'espace messin autour de deux pôles, organisés selon les filières concernées (Saulcy : Lettres et Sciences humaines / Technopôle-Bridoux : Sciences, Technologies et Management sur le Technopôle).
- Améliorer les services aux étudiants sur le Technopôle (restauration et logement).

Avec plus de 370 000 étudiants en 2006, l'objectif visé de l'Université de la Grande Région est de créer un espace intégré de l'enseignement supérieur au sein de la Grande Région. Ce projet devrait permettre de conforter et renforcer cet espace transfrontalier de mobilité pour les enseignants et les étudiants.

---

ÉTAT D'AVANCEMENT DES RÉFLEXIONS DU CODEV / JUIN 2010

---

## ATELIER NUMÉRO 3 : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

---



Pour mémoire, la Grande Région Saar - Lor - Lux - Rhénanie - Palatinat - Wallonie - Communauté française et germanophone de Belgique, située entre Rhin, Moselle, Sarre et Meuse, a une superficie totale de 65 401 Km<sup>2</sup>. Sa population compte 11,2 millions d'habitants, ce qui représente 3 % de la population totale de l'Europe des 15 et contribue dans la même proportion au PIB communautaire.

Cinq universités sont partenaires et participent au projet Université de la Grande Région : l'Université de la Sarre, l'Université de Liège, l'Université du Luxembourg, l'Université Paul Verlaine de Metz et Nancy Université ainsi que l'Université technique de Kaiserslautern et l'Université de Trèves en tant que partenaires méthodologiques.

Cet espace d'enseignement supérieur au sein de la Grande Région doit permettre aux étudiants d'étudier dans un espace transfrontalier, d'apprendre des langues, de connaître les différentes cultures au sein du rectangle formé par ces quatre pays et d'obtenir un diplôme d'études universitaires transfrontalier, avantage inestimable sur le marché du travail. Le projet a défini 4 objectifs majeurs :

- Accroître la visibilité de l'espace transfrontalier sur la scène internationale (développement d'outils marketing communs notamment).
- Faciliter la mobilité au sein de la Grande Région.
- Accroître la coopération entre les universités de l'espace transfrontalier dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche (objectif d'excellence et de visibilité).
- Intégrer d'autres établissements de la Grande Région.

### DES INITIATIVES EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

À noter, le domaine des matériaux est identifié sur le territoire comme un des principaux domaines d'excellence scientifique, appuyé par les nombreuses formations universitaires et d'ingénieur et des laboratoires de recherche présents au sein de la Grande Région. Le projet baptisé « Institut Lafayette » et porté par Georgia Tech a pour objectif de favoriser le développement d'un écosystème nécessaire à la création de nouvelles entreprises et au soutien d'entreprises innovantes dans le domaine de l'optoélectronique. Cette initiative peut contribuer à consolider le positionnement de la Lorraine dans le domaine des Matériaux Innovants et Produits Intelligents. Par ailleurs, l'Institut Jean Lamour, créé en 2009 par le CNRS et de la fusion de cinq UMR a donné naissance à trois pôles de recherche dans le domaine des matériaux. Cette offre lorraine est complétée à l'échelle transfrontalière notamment par l'Institut Tudor au Luxembourg. Le pôle de compétitivité Materalia, né de la fusion des pôles MIPI et P2MI en 2008, est classé 9<sup>e</sup> pôle français pour ses résultats par l'Agence Nationale pour la Recherche.

---

## ATELIER NUMÉRO 3 : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

---

L'Institut Supérieur Européen de l'Entreprise et de ses Techniques (ISEETECH) a été créé dans la perspective de renforcer le partenariat entre les établissements d'enseignement supérieur, de recherche et de transfert et les entreprises, sur le territoire mosellan. La structure s'est dotée de plusieurs objectifs : faciliter l'accès à la recherche et au développement pour les entreprises, animer des projets de recherche avec les entreprises, développer le transfert de technologies entre la recherche publique et les entreprises et adapter l'offre de formations aux besoins évolutifs des entreprises.

À partir de ces offres et de ces différentes démarches de coopérations engagées, l'atelier ES&R du CODEV de Metz Métropole souhaite proposer un développement stratégique particulier pour l'enseignement supérieur de l'agglomération de Metz Métropole.



## PROPOSER UN AXE SPÉCIFIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE SUR LE TERRITOIRE DE METZ MÉTROPOLE QUI CONTRIBUE AU DÉVELOPPEMENT DE SON ATTRACTIVITÉ ET DE SA NOTORIÉTÉ

Une stratégie de renforcement de l'attractivité de la métropole messine par son enseignement supérieur et ses laboratoires de recherche ne doit pas sous-estimer le fait que les agglomérations françaises dotées d'établissements supérieurs sont, aujourd'hui, également engagées dans un processus similaire. Pour se distinguer, il est donc nécessaire de présenter une spécificité, une plus value, ne serait-ce qu'à un niveau symbolique, pour se doter d'une figure dynamique et attrayante. C'est le cas, par exemple, de la ville de Fribourg (Allemagne) qui a su attacher à son nom une représentation emblématique en développant une spécificité dans le domaine de l'écologie. En 30 ans, cette ville moyenne proche de la Forêt Noire est devenue un modèle national, puis européen, pour le développement des énergies renouvelables et de l'éco-construction. D'autres références pourraient être citées comme le quartier résidentiel écologique de Viikki créé « ex nihilo » à proximité du Centre d'Helsinki.

---

## ATELIER NUMÉRO 3 : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

---

Dans un premier temps, le groupe de travail avait retenu trois hypothèses pouvant servir à proposer une spécificité du développement de l'ES&R sur l'agglomération messine :

- créer à Metz un pôle national de recherche et d'enseignement supérieur sur la vie autonome des personnes en situation de handicap,
- la valorisation et l'élimination des déchets technologiques (notamment des équipements électriques, électroniques) qui peuvent également être une composante à développer au niveau de la recherche. On sait, en effet, que ces matériaux en fin de vie « utile » représentent un problème environnemental important qui va encore s'amplifier en raison de l'évolution rapide des technologies et de l'expansion de la vente des biens de consommation qui les utilisent,
- s'appuyer sur le projet ÉcoCité 128 pour en faire un terrain d'application de la recherche qui aurait favorisé le déploiement d'enseignements supérieurs spécialisés et pluridisciplinaires sur le thème de « la ville durable de demain ».

La pertinence de chacun de ces trois thèmes n'est pas mise en cause, mais l'atelier de travail a décidé de n'en retenir qu'un seul suffisamment global afin d'intéresser le plus grand nombre d'acteurs potentiels.

Après réflexion et discussion, **le groupe de travail a choisi de retenir le projet ÉcoCité 128 comme opportunité pour développer une tonalité « développement durable » spécifique de l'ES&R des établissements d'enseignement supérieur de Metz Métropole, à côté des filières qu'ils assurent déjà.**

- La création d'un pôle national sur la vie autonome des personnes en situation de handicap présentait de nombreux avantages. Ce thème peut en effet fédérer différentes disciplines autour d'un axe central constitué par les équipes de recherche messines qui, dans le domaine des sciences et technologies, ont déjà largement investi cette problématique. Et, par là, renforcer la visibilité et la notoriété des initiatives messines dans ce domaine avec, entre autre, un enseignement supérieur qualifiant dédié aux différentes approches de la vie autonome qui ne concerne pas seulement les personnes en situation de handicap mais aussi les gens âgés.

Informés que ce thème était déjà en cours d'étude dans une phase pré-opérationnelle sur le Pôle Santé-Innovation de Metz dans une perspective de synergie entre le développement du nouveau Centre Hospitalier Régional et des équipes de recherche scientifiques et technologiques concernées, les membres du groupe de travail ont préféré privilégier les collaborations futures possibles entre ce projet et celui qu'ils ont finalement retenu : les deux projets pouvant s'appuyer mutuellement sur l'aspect de la prise en compte des personnes à autonomie réduite dans la conception de la « ville durable de demain ».

- Le développement de la recherche dans le domaine de la valorisation et l'élimination des déchets technologiques, perçu comme trop spécifique, peut trouver un intérêt démultiplié dans un projet plus global, comme celui développé ci-dessous et centré sur ÉcoCité 128.

---

## ATELIER NUMÉRO 3 : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

---

Le 4 novembre 2009, Metz Métropole a été nationalement reconnue en tant que grande agglomération engagée dans une démarche novatrice en matière de durabilité urbaine, relevant le défi d'un territoire « vert », exemplaire et responsable, avec son projet « ÉcoCité 128 ». Cette reconnaissance nationale achève un processus débuté en octobre 2008, qui a nécessité l'engagement des élus de l'agglomération et de ses services.

Création d'une EcoCité en constellation s'appuyant sur un projet phare, le réaménagement de la BA 128.

ÉcoCité 128 s'articule autour de cinq grandes lignes directrices :

- Une démarche de développement durable à l'échelle de l'agglomération,
- Des sites de projets de court et moyen terme,
- Un grand projet urbain autour de la BA 128, véritable vitrine de l'agglomération en matière de développement durable,
- Une politique de transport en commun en site propre irriguant l'ensemble des sites concernés,
- Des opérations de renouvellement urbain sur les autres sites militaires désaffectés.

Metz Métropole va faire partie du club opérationnel des 13 territoires labellisés dont l'objectif est de promouvoir l'exemplarité en matière d'aménagement durable.

Le potentiel des espaces de projet, du fait de la réforme de la carte militaire, va se multiplier sur le territoire de l'agglomération. Aussi prévenir la détérioration des bâtis, reconverter plutôt que construire, sont autant de choix à faire dans le respect des exigences durables. L'occupation des sols et les choix d'aménagements se tournent vers une logique plus durable, soucieuse d'allier densification et transports en commun, espaces verts et mobilité douce.

Le choix de s'appuyer sur le projet ÉcoCité 128 pour développer l'ES&R sur Metz Métropole présente plusieurs avantages, outre son articulation avec les deux autres thèmes initialement proposés :

- Il s'agit là d'un projet ambitieux de création de nouveaux quartiers, on pourrait même dire d'une « ville nouvelle » au sein de l'agglomération, qui soit représentatif de « la ville durable de demain ». En misant sur cette dimension emblématique, Metz Métropole s'inscrit dans la continuité et l'actualisation du concept d'écologie urbaine développé à Metz grâce aux travaux de l'Institut Européen d'Écologie. Le rappel de cette filiation des concepts permet de contribuer au renforcement de l'identité et de la notoriété d'un pôle « enseignement supérieur et recherche » articulé sur la notion de « ville durable ».
- Créer une « ville durable » c'est s'inscrire dans le projet d'une ville ouverte, moderne, innovante, respectueuse de son environnement, où qualité de vie et dynamisme économique se rejoignent pour répondre durablement aux besoins de ses habitants, dans un environnement urbain rendu plus respectueux de la santé de tous. L'opérationnalité d'un tel programme fait appel à une large palette de disciplines déjà enseignées à Metz, car cette ville nouvelle ou ces quartiers nouveaux ne sont pas seulement à envisager en termes d'éco-construction (matériaux, isolation, énergie, gestion des déchets (notamment la valorisation et l'élimination des déchets technologiques), etc.) mais aussi en termes d'aménagement urbain, d'anticipation des besoins des générations futures, de transports, de vie sociale des habitants, de mixité sociale, de mixité des fonctions, de prise en compte des personnes à mobilité réduite, etc. Bref :
  - un projet qui présente des enjeux environnementaux, paysagers, économiques, démographiques, sociaux où la participation des différents acteurs et de la population sera incontournable,
  - un projet qui s'inscrit dans la continuité de l'Institut Européen d'Écologie,
  - un projet qui intègre le défi des mutations auxquelles toute société est aujourd'hui confrontée avec la nécessité de reconsidérer les outils historiques de la gestion publique.

Autrement dit, un projet qui est susceptible de mobiliser la plupart des disciplines enseignées à Metz qui

---

## ATELIER NUMÉRO 3 : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

---

pourront y trouver des voies de spécialisation à même de constituer un diplôme spécialisé par cumul d'unités de valeur, mais également intéressant pour développer à Metz une formation supérieure sur l'urbanisme.

Certes d'autres universités françaises, y compris en Lorraine, ont déjà misé sur l'option du développement durable pour proposer des spécialisations dans ce domaine et pour inciter les laboratoires de recherche à investir cette problématique émergente. Mais l'avantage de Metz, si cette option est retenue et malgré l'éventuel retard qu'elle peut déjà accuser au regard du niveau de réalisation d'autres villes universitaires dans ce domaine, réside dans l'ampleur du terrain d'application qu'elle peut apporter avec l'ambition d'ÉcoCité 128 qui vise à intégrer l'ancienne base aérienne de 350 hectares dans un projet durable à l'échelle du territoire urbain. La plus value messine résiderait alors dans le projet ÉcoCité 128 comme terrain d'application, d'expérimentation, d'évaluation et de recherches articulés sur la notion de « ville durable de demain ».

Pour que l'ambition proposée devienne le plus rapidement possible une réalité, il faut encore la transformer en propositions opérationnelles. Mais avant d'engager cette étape, le groupe de travail a souhaité qu'elle soit validée comme hypothèse de développement possible pour l'enseignement supérieur et la recherche par les élus de Metz Métropole. Cela d'autant plus que la phase consistant à transformer une ambition en préfiguration opérationnelle se heurte à différentes contraintes dont l'agglomération messine ne maîtrise pas tous les leviers susceptibles de les lever.

La réalisation d'un tel projet pour l'enseignement supérieur et la recherche nécessite en effet la contribution d'une multitude d'acteurs autonomes : l'Université de Metz avec ses différentes composantes, la future Université de Lorraine, les établissements messins d'enseignement supérieur, les autres collectivités territoriales soutenant le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche (au premier rang desquelles la Région Lorraine), les entreprises, etc., sans oublier les structures régionales ou nationales susceptibles de contribuer à la finalisation du projet (la Caisse des Dépôts et Consignations par exemple). Or la mobilisation de ces différents partenaires potentiels du projet reste à faire. Et peut-être que la première des tâches à réaliser pourrait justement être celle « d'un passeur d'idées » auprès de ces différents partenaires pour les inviter à une co-réalisation de l'ambition où Metz Métropole conserverait la maîtrise d'ouvrage.

Le groupe de travail n°3 propose quelques pistes d'actions concrètes pouvant être menées au niveau de l'agglomération messine pour que cette ambition devienne réalité et pour que le projet aborde une phase opérationnelle.

## QUELLES ACTIONS CONCRÈTES PEUVENT ÊTRE MENÉES AU NIVEAU DE L'AGGLOMÉRATION MESSINE POUR QUE CE PROJET DEVIENNE OPÉRATIONNEL ?

Identifier les potentiels et les atouts de l'agglomération ne saurait suffire pour faire de Metz Métropole un pôle d'excellence en matière d'enseignement supérieur et de recherche dans le champ du développement durable. L'atelier d'étude du Conseil de Développement Durable a donc défini un certain nombre de pistes d'actions pour Metz Métropole pouvant participer à l'émergence de cette nouvelle ambition.

### UN RÔLE TRADITIONNEL D'AMÉNAGEUR ET DE SOUTIEN FINANCIER RENFORCÉ



À ce jour, l'action de Metz Métropole dans le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche s'est principalement articulée autour de deux axes :

- L'aménagement (construction du technopôle, soutien à la réalisation des nouveaux locaux de l'ENIM, campus de Bridoux, etc.)
- Le soutien financier à certains projets de R&D (en 2006, Metz Métropole a participé au financement de l'achat d'un spectromètre pour un laboratoire de l'Université de Metz) via des conventions triennales avec l'ENIM et l'UPVM, subventions pour des associations, etc.

Si ces moyens peuvent être utiles à la construction d'un pôle d'excellence développement durable, ils ne constituent certainement pas la réponse concrète, immédiatement nécessaire et prioritaire.

---

## ATELIER NUMÉRO 3 : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

---

### FAVORISER LA MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS LOCAUX ET EXTRA-AGGLOMÉRATION

Les domaines de l'innovation ont beaucoup à gagner à être mis en synergie. Dans la logique de la démarche inhérente à l'appel à projet « pôle de compétitivité », on constate que la mise en réseau du triptyque : laboratoires de recherche publics et privés, formations supérieures et entreprises, ancré sur un territoire donné, est source de développement et porteur d'attractivité.

Du fait du nécessaire ancrage territorial, Metz Métropole est un acteur incontournable de cette stratégie. En effet, la synergie voulue nécessite qu'un pilote ou un « pilier » soit clairement identifié et porteur.

Metz Métropole peut en ce sens initier la création d'outils ou d'association favorisant le rapprochement des acteurs. Les membres de l'atelier ont retenu l'intérêt de structures telle la plateforme d'innovation et de coopération portée par l'INPL à Nancy. L'ISETEECH en Moselle peut également faciliter la création et la pérennité de ces synergies. Metz Métropole doit les soutenir.

Le plus important réside peut-être d'abord dans le portage politique et technique du projet avec des techniciens chargés de l'animer et de le concrétiser en lien avec l'ensemble de la stratégie de développement de Metz-Métropole.

### SE DÉMARQUER DES AUTRES AGGLOMÉRATIONS EN DEVENANT TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATION

L'aspect innovant des projets ÉcoCité 128 et ÉcoQuartiers peut servir de support à un développement pluridisciplinaire de la recherche et de l'enseignement supérieur qui trouveront dans ces innovations un terrain propice d'application, de propositions, d'expérimentation, d'évaluation et de modélisation.

C'est par exemple le pari qui a été fait sur l'agglomération de Montbéliard qui teste « grandeur nature », sur ses propres voies, les nouveaux procédés visant à fluidifier le trafic automobile, créés par le pôle de compétitivité local.

### AVOIR UNE POLITIQUE COMMUNAUTAIRE COHÉRENTE AVEC CETTE NOUVELLE IMAGE À CONQUÉRIR

Si comme l'a suggéré l'atelier d'étude, Metz Métropole fait le choix de faire du développement durable le fer de lance de sa politique d'innovation sur le territoire, elle devra dès lors se montrer exemplaire.

Ainsi, Metz Métropole devra :

- accroître sa politique d'accessibilité aux personnes porteuses de handicaps (accessibilité aux transports, aux bâtiments, aux logements mais aussi aux postes de travail, etc.),
- intégrer une exigence forte en matière de développement durable dans tous ses projets d'aménagement,
- opter pour des modes de faire cohérents avec les principes du développement durable (participation, évaluation, etc.),
- Faire des choix forts en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux effets du changement climatique.

---

## ATELIER NUMÉRO 3 : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

---

L'objectif est de faire de l'agglomération messine un exemple de ville durable, responsable et un terrain d'expérimentation et d'innovation à l'échelle nationale. Ce choix pourrait se situer dans la continuité et l'actualisation ou le renouvellement du concept d'écologie urbaine développée notamment à Metz, au cours des années 1970, par Roger Klaine et Jean-Marie Pelt (Institut Européen d'Écologie).

## CONCLUSION

Le projet développé par l'atelier de travail n° 3 sur le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire de Metz Métropole rejoint plusieurs des suggestions émises par les autres groupes de travail du CODEV, notamment par rapport au renforcement de l'attractivité et de l'identité de l'agglomération messine. La transformation urbaine est souvent le premier vecteur de ce changement d'image. Cet atelier rejoint également les réflexions menées par ailleurs sur les Métropoles. L'agglomération, dans le domaine de l'ES&R comme dans d'autres, doit encore trouver les meilleures coopérations territoriales qui assureront son rayonnement à l'échelle nationale et européenne.

Ce projet, adossé sur celui d'ÉcoCité 128, se situe au carrefour de plusieurs formations supérieures susceptibles d'y trouver un terrain d'application et d'expérimentation de leurs enseignements (métiers de l'écologie et de l'environnement, métiers du paysage, métiers du logement, de l'immobilier, du foncier, métiers de l'ingénieur transports, de la mobilité, des réseaux urbains, de la construction, métiers du développement local, métiers du développement social urbain, métiers de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, architecture, etc.). Mais il est totalement dépendant de la réalisation effective d'ÉcoCité 128. Le groupe a travaillé comme un laboratoire d'idées ou un « passeur d'idées ». Si l'ambition proposée connaît un écho favorable, sa réalisation supposera de lui donner un contenu et des modalités opérationnelles qui ne relèvent pas des compétences du groupe de travail n° 3.

---

## ATELIER NUMÉRO 3 : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

ÉTAT D'AVANCEMENT DES RÉFLEXIONS DU CODEV / JUIN 2010

---

L'atelier d'étude « Enseignement supérieur et recherche » du Conseil de Développement Durable de Metz Métropole est animé par Yvon SCHLERET, Vice-Président du Conseil de développement durable et membre du Collège associatif, assisté de Claire-Lise LE STER de l'AGURAM et des services de Metz Métropole (Stéphane GERARD et Marie-Camille LEVIONNAIS, pôle planification territoriale et cohésion sociale).

Les membres du Conseil de développement durable ayant contribué à cet atelier sont :

**Josée BECHET ZILLIOX**, collège socioéducatif, CLOUS de Metz

**Yves BRUNGARD**, collège associatif, AGIRR

**Philippe BURG**, collège économique, Université Paul Verlaine de Metz

**Bernard CHOLLOT**, collège des habitants

**Alain JACQ**, collège socioéducatif, UDAF de Moselle

**Hélène MAÇON**, collège des personnalités qualifiées, IRTS de Lorraine

**Pierre MAURER**, collège des habitants

**Christian MUSY**, Collège des habitants

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter **Marie-Camille LEVIONNAIS**, chargée de mission planification territoriale à Metz Métropole, au **03 87 20 10 71** ou **mclevionnais@metzmetropole.fr** .



[www.metzmetropole.fr](http://www.metzmetropole.fr)

---

**METZ MÉTROPOLE** | COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
HARMONY PARK | 11 bd Solidarité | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3  
T. 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29

---